

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la session du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le vendredi 6 mars 2009, à 20 h 00, à la salle du conseil au 62, chemin de l'Île.

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé et Francis Michaud et mesdames les conseillères Brigitte Émond et Louise Newbury formant quorum sous la présidence de M. Gilbert Delage, maire.

1. Ouverture de la session et allocution d'ouverture

L'ouverture de la session est faite à 20 h 15 par monsieur Gilbert Delage.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté à 20 h 15. Tous les membres sont présents.

3. Adoption de l'ordre du jour

- 09.03.06.01** **Madame Brigitte Émond propose** l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications suivantes : 8.7 Demande de soutien financier du Comité du 200^e du Phare, 8.8 Embauche de l'employé de voirie et de l'employé d'entretien des bâtiments, 8.9 Entérinement du contrat octroyé à madame Michèle Dionne pour la réalisation de panneaux d'affichage, 9.3 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement numéro 128.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 Session régulière du 6 février 2009

- 09.03.06.02** **Madame Louise Newbury propose** l'adoption du procès-verbal de la session régulière du 6 février 2009 avec modifications.

Adoptée à l'unanimité

4.2 Session spéciale du 21 février 2009

- 09.03.06.03** **Monsieur Francis Michaud propose** l'adoption du procès-verbal de la session spéciale du 21 février 2009.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Session spéciale du 22 février 2009

- 09.03.06.04** Monsieur Charles Méthé propose l'adoption du procès-verbal de la session spéciale du 22 février 2009.

Adoptée à l'unanimité

5. Suivis aux procès-verbaux

La demande de financement auprès de Développement des ressources humaines Canada dans le cadre du programme Emplois d'été du Canada a été rédigée et envoyée.

L'appel d'offres pour les réparations à l'École Michaud a été envoyé le 24 février.

Cinq personnes ont été retenues pour entrevue pour le poste d'employé de voirie.

Tous les documents relatifs au Règlement numéro 129 ont été envoyés au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour adoption le lundi 2 mars.

La formation pour le prélèvement d'échantillons d'eau est incontournable pour les Maisons du Phare en raison d'un achalandage d'au moins 20 personnes. Il pourrait en être de même pour la municipalité pour la bibliothèque.

Monsieur André Noël, président du Club de motoneige Les Verlois, a été rejoint concernant la section commune de chemin balisé entre le chenal et le village de L'Isle-Verte. Monsieur Noël nous assure que le Club n'a pas l'intention de nuire aux résidents de l'Île qui n'ont pas de carte de membre et qui vont ou viennent du village. Les gens qui n'ont pas de carte de membre ne sont toutefois pas couverts en assurance s'ils ont un accident. Ils devront avoir leur propre couverture d'assurances. Le tracé du chemin a été établi par la Fédération il y a quelques années. Le Ministère des Transports à Rimouski n'a toujours pas donné suite à notre appel.

Le conseil municipal de Cacouna a accepté les documents que nous leur avons fait parvenir démontrant que nous ne recevons pas de subvention du Ministère des Transports pour la confection et l'entretien du pont de glace. Le maire et la directrice générale sont mandatés pour signer une entente avec la municipalité.

La demande de financement pour le projet de bibliothèque a été déposée électroniquement au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF). Tous les documents explicatifs ont été acheminés par la poste. Le MCCCF a jugé la demande admissible et sera soumise à une analyse plus approfondie.

6. Rapport du maire

Monsieur Delage a communiqué avec monsieur André Noël, président du Club Les Verlois, afin de vérifier s'il y a une ouverture à une entente avec la municipalité. Les motifs invoqués pour faire l'entretien eux-mêmes du tronçon du pont de glace jusqu'au village est la nécessité pour le club d'avoir un minimum de kilomètre de chemin afin d'avoir une subvention de la Fédération des clubs de motoneiges.

Le plan de mise en œuvre en sécurité publique sera envoyé bientôt par François Isabel de la MRC.

Promutuel de L'Isle-Verte est intéressée à travailler avec la Municipalité en prévention incendie : inspection préventive, recommandation pour extincteur, équipement. La personne employée par la Promutuel devra être accompagnée par une personne représentante de la Municipalité parce qu'elle n'a pas autorité pour entrer dans la maison d'une personne qui n'est pas leur cliente.

Monsieur Delage a eu une discussion avec madame Pauline Guay, responsable du service d'évaluation de la MRC, sur la méthode de calcul pour faire l'évaluation municipale. Monsieur le maire rencontrera le préfet sur la méthode de calcul des quotes-parts de la MRC.

Une rencontre a eu lieu avec monsieur Bruno Fortin et monsieur Daniel Melançon relativement au contrat de services pour le service Internet haute vitesse particulièrement sur le travail technique à réaliser auprès des clients.

Monsieur le Maire a placé plusieurs appels téléphoniques auprès des ministres Claude Bécharde et Nathalie Normandeau et les documents qu'il leur a fait parvenir sont sous études.

7. Période de questions

Quatre personnes sont présentes.

Une question est posée sur la situation des quais et l'évolution du projet.

8. Affaires nouvelles

8.1 Politique familiale

La séance est suspendue à 20 h 50 pour une présentation du programme du Ministère de la Famille et des Aînés sur la politique familiale par madame Lyne Boyer.

Retour en séance régulière à 21 h 34.

09.03.06.05

Attendu que le Ministère de la Famille et des aînés du gouvernement du Québec offre aux municipalités un programme de soutien technique et financier aux politiques familiales municipales ;

Attendu que l'objectif principal d'une politique familiale municipale consiste à répondre aux besoins particuliers des familles (jeunes et aînés) établies sur le territoire d'une municipalité ;

Attendu qu'il est urgent de prendre les mesures nécessaires pour le maintien de la population permanente ;

Il est proposé par monsieur Gilbert Delage

Que le Conseil municipal se dote d'une Politique familiale et qu'elle présente une demande ce financement auprès du Ministère de la Famille et des Aînés d'ici le 31 mars ;

Que la contribution de la municipalité soit d'au plus 3 000 \$ en biens et services ;

Que le Conseil nomme madame Brigitte Émond comme conseillère responsable des affaires familiales ;

Qu'à cette fin le conseil met sur pied un comité provisoire pour l'élaboration du projet composé de mesdames Brigitte Émond, Lyne Boyer, Anaïs Giroux-Bertrand et Lucille Vien ;

Que le Conseil nomme madame Brigitte Émond comme interlocutrice auprès du Ministère pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet de politique familiale ;

Que le Conseil autorise le maire, Gilbert Delage, à signer le protocole entre le Ministère et la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Achat d'un ordinateur

09.03.06.06

Considérant que pour l'efficacité du travail il est essentiel d'avoir un troisième poste de travail ;

Considérant que l'ordinateur actuellement utilisé (Mac) ne peut être mis en réseau par les services techniques de PG Mensys en raison de la configuration particulière de cet appareil ;

Considérant que le nouvel ordinateur plus puissant pourra servir de serveur pour les autres postes de travail ;

Considérant qu'il y a lieu de remplacer les écrans des ordinateurs existants en raison de problèmes rencontrés ;

Considérant les soumissions demandées et reçues ;

Monsieur Gilbert Delage propose que la municipalité achète un ordinateur chez Dumoulin Électronique au tarif de 1 115 \$ et deux écrans d'ordinateur au prix d'environ 400 \$.

Adoptée à l'unanimité

8.3 Commande de matériel pour le service Internet

09.03.06.07

Considérant qu'il ne reste que deux antennes en stock ;
Considérant qu'il est évalué qu'il y a au moins cinq nouveaux clients potentiels ;
Considérant que les délais de livraison peuvent prendre jusqu'à trois mois ;

Madame Brigitte Émond propose que la municipalité commande auprès de Trispec Communication cinq antennes et accessoires pour les clients futurs.

Adoptée à l'unanimité

8.4 Assurances du bureau municipal et de la bibliothèque

Considérant que la municipalité est nouvellement propriétaire des immeubles de la fabrique ;

Considérant qu'il y a lieu d'assurer ces bâtiments à leur juste valeur ;

Monsieur Gilbert Delage propose que le directeur général demande au courtier d'assurance de faire une évaluation des coûts d'assurances pour ces bâtiments par tranche de 10 000 \$ à partir de l'évaluation actuelle des bâtiments.

Adoptée à l'unanimité

8.5 Appel d'offres pour l'ouverture des chemins

09.03.06.09

Considérant que monsieur Jacques Fraser fait l'entretien des chemins d'hiver;
Considérant que monsieur Jacques Faser a fait l'ouverture des chemins l'an dernier de façon satisfaisante ;

Monsieur Francis Michaud propose que la municipalité engage monsieur Jacques Fraser comme employé municipal pour faire l'ouverture des chemins au printemps 2009.

Adoptée à l'unanimité

8.6 Contrat avec Colette Caron pour l'entretien ménager

09.03.06.10

Considérant que madame Colette Caron fait le travail d'entretien des locaux de la municipalité depuis 1 an et de façon satisfaisante et avec rapidité ;

Monsieur Francis Michaud propose que la municipalité renouvelle le contrat d'entretien ménager avec madame Colette Caron au montant de 12 \$ l'heure.

Adoptée à l'unanimité

8.7 Demande de soutien financier du Comité du 200^e du Phare.

Monsieur Charles Méthé se retire de la discussion en raison de son implication dans la compagnie d'édition GID

09.03.06.11

Monsieur Gilbert Delage propose que la municipalité fasse une contribution remboursable de 1 000 \$ au Comité du 200^e anniversaire du Phare à même le Fonds d'infrastructures touristiques pour l'édition d'une monographie sur l'île.

Adoptée à l'unanimité

09.03.06.12 **Monsieur Gilbert Delage propose** que la municipalité fasse une contribution de 1 000 \$ au Comité du 200^e anniversaire du Phare à même le Fonds d'infrastructures touristiques pour l'organisation de ses activités.

Adoptée à l'unanimité

8.8 Embauche de l'employé de voirie et de l'employé d'entretien des bâtiments.

Madame Brigitte Émond fait état que le comité de sélection pour l'embauche de l'employé de voirie n'a pas été constitué par le conseil.

Monsieur Gilbert Delage fait un compte-rendu du processus de sélection et du choix du comité de sélection composé de monsieur Francis Michaud, monsieur Denis Cusson et monsieur Gilbert Delage. Cinq personnes ont été retenues pour entrevue. Quatre se sont présentées.

09.03.06.13 **Monsieur Gilbert Delage propose** que l'ordre d'acceptation des candidats soit Monsieur R, Monsieur G et Monsieur H; qu'un délai de réflexion de 24 heures soit donné au premier candidat choisi pour donner sa réponse et ainsi de suite avec le second choix, si nécessaire.

Adoptée à l'unanimité

09.03.06.14 **Monsieur Charles Méthé propose** que monsieur Gilbert Delage vérifie auprès de la Société Inter-Rives la possibilité d'héberger l'employé de voirie à la Maison du Quai pour les mois de juillet et août et auprès de la Corporation des Maisons du Phare pour les autres mois; que si cela s'avère impossible auprès de l'un ou l'autre de ces organismes qu'un appel de propositions soit fait auprès des propriétaires de gîte pour un hébergement au deux semaines pendant six mois.

Adoptée à l'unanimité

8.9 Entérinement du contrat octroyé à madame Michèle Dionne pour la réalisation de panneaux d'affichage.

09.03.06.15 **Madame Louise Newbury propose** que le conseil entérine le contrat offert à madame Michèle Dionne pour la réalisation de six (6) panneaux de signalisation pour le Pont de glace au coût de 150 \$.

Adoptée à l'unanimité

9. Affaires en cours

9.1 Octroi du contrat de vérification des livres de la municipalité

09.03.06.16 Considérant les informations additionnelles obtenues quant au tarif horaire pour les travaux supplémentaires et la forte différence de prix ;
Considérant les références obtenues de plusieurs autres municipalités ;
Considérant la forte connaissance de la comptabilité municipale et des exigences gouvernementales ;

Madame Brigitte Émond propose que la municipalité retienne la soumission de la firme Mallette au coût de 4 500 \$ en plus des taxes.

Adoptée à l'unanimité

9.2 Projet de bibliothèque

9.2.1 Nomination d'un mandataire auprès du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour le projet de bibliothèque.

09.03.06.17 **Monsieur Gilbert Delage propose** que Denis Cusson, directeur général, soit le mandataire de la municipalité auprès du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour la demande de soutien financier du projet de bibliothèque et que madame Louise Newbury soit la conseillère responsable du dossier.

Adoptée à l'unanimité

9.2.2 Plan de la future bibliothèque

Les plans finaux de la future bibliothèque ont été déposés. Certains éléments pourraient être corrigés mais cela n'entraînerait pas de coûts additionnels.

Madame Louise Newbury présente le rapport d'étude de Norbati et le rapport de Actuel-Conseil sur la structure du presbytère est déposé et remis à chacun des membres.

9.3 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement numéro 128.

Le directeur général dépose au conseil le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement numéro 129 :

- Le nombre de personnes habiles à voter établi selon l'article 553 L.E.R.M. est de cent soixante et un (161) ;
- Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de vingt-sept (27) ;
- Aucune demande n'a été faite ;
- Le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter

10. Rapport du comité consultatif d'urbanisme

10,1 Demande de permis de monsieur Yves Legris, lot 78-4.

Madame Louise Newbury présente le projet de monsieur Yves Legris. Dans son ensemble le projet est jugé acceptable mais certains éléments devront être modifiés pour le rendre conforme au PIIA. Le projet n'est donc pas recommandé à ce moment-ci.

10.2 Demande de permis de Madame Colette Lussier, lot 79-1

09.03.06.18

Considérant la demande de permis déposée par Madame Colette Lussier pour la construction d'un bâtiment principal et d'un bâtiment secondaire sur le lot 79-1

Considérant que l'implantation dans cette zone sera à 64 mètres du boisé et à 121 mètres du chemin de l'Île ;

Considérant l'angle d'implantation du bâtiment principal ;

Considérant la recommandation positive du CCU quant à son aspect extérieur mais pas en ce qui concerne l'angle d'implantation ;

Monsieur Gilbert Delage propose que le conseil accepte la demande de permis déposée par Madame Colette Lussier pour la construction d'un bâtiment principal et d'un bâtiment secondaire sur le lot 79-1, sous réserve de l'angle d'implantation du bâtiment principal qui ne devra pas être supérieur à l'angle d'implantation de la maison voisine déjà construite (Paradis-Émond, 81-3, chemin de l'Île), que cet aspect soit vérifié par l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité avant le début de la construction, le tout sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

10.3. Demande de permis de Monsieur Gilbert Delage, lot 20-1, chemin de l'Île

Monsieur Gilbert Delage se retire de la discussion

09.03.06.19 Considérant la demande de permis déposée par monsieur Gilbert Delage pour la construction d'un appentis de dimension 8' x 14' à l'est de la remise situé sur le lot 20-1 ;
Considérant que le revêtement de la toiture sera en bardeaux de cèdre et les murs extérieurs en planches verticales ;
Considérant la recommandation positive du CCU ;
Madame Louise Newbury propose que la conseil accepte la demande de permis déposée par Monsieur Gilbert Delage pour la construction d'un appentis de dimension 8' x 14' à l'est de la remise situé sur le lot 20-1, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

10.4. Demande de permis Monsieur Jean-Eudes Fraser, 91-2, chemin de l'Île

09.03.06.20 Considérant la demande de permis déposée par Monsieur Jean-Eudes Fraser pour l'installation d'une remise sur le lot 91-2 ;
Considérant les recommandations du CCU ;
Madame Louise Newbury propose que la conseil accepte la demande de permis déposée par Monsieur Jean-Eudes Fraser pour l'installation d'une remise sur le lot 91-2 conditionnellement à la modification du revêtement extérieur qui devra être remplacé par un revêtement conforme et que la pente de toit soit mise règlementaire, le tout sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

11. Rapport des comités (représentants municipaux)

11.1. Circuit touristique – Louise Newbury

Deux postes de guide ont été présentés au programme Carrière-Été.

11.2. Corporation de gestion et de développement touristique - Charles Méthé

Monsieur Charles Méthé fait mention de l'avancement dans la préparation du kiosque pour le «Salon Fête de l'été» à Québec et pour la réalisation d'un dépliant.

11.3. Société Inter-Rives - Gilbert Delage

Il n'y a pas eu de rencontre du conseil d'administration, ni de rencontre du comité sur la rénovation des quais.

11.4. Corporation des Maisons du Phare - Louise Newbury

Aucun rapport.

11.5. Comité du 200^e du Phare - Charles Méthé

Aucun rapport

11.6. Culture et loisirs / Bibliothèque - Denis Cusson

Aucun rapport.

11.7. Comité des quais - Francis Michaud/Gilbert Delage/Brigitte Émond

Aucun rapport.

12. Rapport du Directeur général

Durant le mois de février, le travail a porté principalement sur :

- Le règlement d'emprunt sur le projet de bibliothèque : conseils spéciaux, documents, journées de registre,
- Préparation des documents de fermeture d'année pour la vérification comptable.

Le temps de travail à reprendre en date du 28 février 2009 est de 97,75 heures.

Dans le mois il y a eu une session de conseil, deux sessions spéciales, une assemblée d'information et deux journées d'ouverture des registres.

Au niveau de la comptabilité c'est la période de fin d'année et de préparation des rapports pour le vérificateur externe. Nous avons saisi le budget dans le système comptable. Il nous reste à le déposer dans le système du Ministère des Affaires municipales. Nous avons rencontré le comptable de la firme Mallette le vendredi 27.

Les documents demandés par la municipalité de Cacouna démontrant nos dépenses en matière de transport et les subventions reçues du MTQ ont été produits et envoyés à la municipalité de Cacouna. Les documents produits ont répondu adéquatement aux interrogations du conseil municipal puisqu'ils ont résolu de signer une entente avec nous.

La production de la demande d'aide financière au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine n'est pas une mince affaire. Le formulaire en ligne n'est pas convivial, il y a beaucoup de ratés dans la sauvegarde, et nous devons recouper nos postes de prévisions budgétaires pour les adapter au formulaire. La demande a été déposée le jeudi 26 à 17 h 45.

Une vérification a été faite auprès de la Régie du bâtiment sur la capacité de l'entrepreneur Yvan Lévesque de faire des travaux pour des bâtiments commerciaux. Monsieur Lévesque possède les spécialités requises pour faire des travaux d'installations septiques pour des immeubles commerciaux. Il a donc été informé de l'octroi du contrat.

13. Trésorerie

13.1 Adoption des dépenses du mois

09.03.06.21

Madame Brigitte Émond propose l'adoption et les dépenses du mois qui sont en annexe au montant de 30 442,26 \$.

Adoptée à l'unanimité

Je, soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier certifie avoir les liquidités nécessaires au compte 2402 sous réserve des crédits nécessaires aux postes concernés suite à l'acceptation des transferts de poste.

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier

14. Correspondance

Lettre de l'Office des personnes handicapées qui offre son soutien afin de faciliter les démarches de la municipalité visant à rendre disponible le service de transport adapté.

Une liste complète de la correspondance reçue est déposée.

15. Affaires diverses

Aucun sujet.

16. Levée de l'assemblée

09.03.06.22 L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Gilbert Delage propose la levée de l'assemblée à 23 h 50.

Adoptée à l'unanimité

Gilbert Delage, Maire

Denis Cusson, Directeur général